

**Rapport du jury :**  
**Certification complémentaire**  
**« langues et cultures de l'Antiquité »,**  
**académie de Lyon,**  
**session 2018.**

**Composition du jury**

Président : M. Michel Figuet, IA-IPR de Lettres.

Membres :

M. Lionel Dumarty, agrégé de lettres classiques, professeur au collège Henri Barbusse, Vaulx-en-Velin, et chargé d'enseignement à l'Université Jean Moulin, Lyon 3.

Mme Florence Garambois, Maître de conférence HDR, professeur de langue et littérature latines, université Jean Monnet, Saint-Étienne.

M. Denis Lamour, agrégé de lettres classiques, professeur au lycée Ampère.

M. Nicolas Redoutey, agrégé de grammaire, professeur au lycée polyvalent Jacques Brel, Vénissieux, et chargé d'enseignement à l'Université Lumière, Lyon 2.

Mme Sarah Robin, agrégée de grammaire, professeur au lycée général et technologique Marcel Sembat, Vénissieux.

**Statistiques**

Inscrits :

- Inscrits : 32
- Inscrits ayant envoyé un dossier : 23
- Présents à l'entretien : 21
- Admis : 17 (soit 81%)
- Refusés : 4 (soit 19%)

Répartition :

- Ayant présenté le latin uniquement : 20
- Ayant présenté le grec uniquement : 0
- Ayant présenté les deux langues : 1

Notes attribuées de 08 à 17/20 :

Origine des candidats par corps :

- Professeurs certifiés : 16
- Professeurs agrégés : 3
- Professeurs contractuels : 2

Origine des candidats par matière :

- Professeurs de lettres modernes : 18
- Professeurs de langues vivantes : 2
- Autres matières : Histoire – Géographie : 1

## Rappel des textes réglementaires

Organisation de l'épreuve :

- Note de service 2018-041 du 19 mars 2018, BO n°12 du 22 mars 2018<sup>1</sup>.
- *Vade-mecum* de présentation « certification complémentaire “langues et cultures de l'Antiquité” », site Eduscol, partie « lettres », actualité du 9 septembre 2018<sup>2</sup>.

Programmes (ancien modèle) pour la classe de terminale de l'année 2018-2019 uniquement :

- Description de l'épreuve : note de service 2003-084, BO 21 du 22 mai 2003<sup>3</sup>
- Programmes généraux : note de service 2009-048, BO 15 du 9 avril 2009<sup>4</sup>.
- Programme d'œuvres (2018-2019, reconduit une dernière fois pour 2020) : note de service 2017-110, BO n°23 du 29 juin 2017<sup>5</sup>.

Programmes à partir de la session 2019 :

- Collèges : BO n°11 du 17 mars 2016<sup>6</sup>.
- Lycée, option : arrêté du 17-1-2019 – J.O. du 20-1-2019 B.O. spécial du 22 janvier 2019<sup>7</sup>.
- Lycée, spécialité : arrêté du 17-1-2019 – J.O. du 20-1-2019 B.O. spécial du 22 janvier 2019<sup>8</sup>.

Les modalités d'organisation des épreuves de spécialité comptant pour le baccalauréat 2021 ne sont pas encore parues à la date de rédaction de ce rapport mais devront être connues le cas échéant des futurs candidats.

## Rappels et précisions concernant la finalité et la nature de la certification

Conformément aux textes présentés ci-dessus, la certification complémentaire « langues et cultures de l'Antiquité » a pour objectif de favoriser une offre d'enseignement des langues anciennes (latin et/ou grec), dans un établissement où le poste de lettres classiques est inexistant ou non pourvu, ou lorsque la totalité des heures ne peut être assurée par un professeur de lettres classiques issu des concours. Elle permet aux enseignants d'une autre discipline, qui ont fait valoir des compétences en LCA, d'assurer cette valence.

Il convient donc de lever ici un malentendu : le jury n'a pas pour mission d'octroyer ou de réserver des heures dans le cadre du poste actuellement occupé par le candidat, ni de « flécher » des postes dans le cadre des mutations.

**Concernant le déroulement de la certification**, on rappellera que le candidat constitue d'abord un dossier, qu'il doit faire parvenir aux services de la DEC 6 dans la période indiquée par les textes. Il est ensuite convoqué à passer un entretien devant un jury. L'entretien dure en tout trente minutes : le candidat dispose de dix minutes pour présenter ses activités ; les vingt minutes qui suivent sont consacrées à l'entretien proprement dit : le jury pose des questions au candidat et noue avec lui un dialogue. Le candidat a la possibilité de présenter l'une ou l'autre langue ancienne, ou les deux à la fois – dans ce cas, il dispose alors d'autant de temps pour chaque langue (20 + 40 minutes). Le jury a eu, cette année, l'occasion d'auditionner ainsi un excellent candidat qui avait présenté la double certification.

<sup>1</sup> [https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=127432](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=127432)

<sup>2</sup> [http://cache.media.eduscol.education.fr/file/LCA/34/3/Vademecum\\_LCA\\_962343.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/LCA/34/3/Vademecum_LCA_962343.pdf)

<sup>3</sup> <https://www.education.gouv.fr/bo/2003/21/MENE0301081N.htm>

<sup>4</sup> <https://www.education.gouv.fr/cid24322/mene0900242n.html>

<sup>5</sup> [https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=117979](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=117979)

<sup>6</sup> [https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=99531](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=99531)

<sup>7</sup> [https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=138110](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=138110)

<sup>8</sup> [https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=138147](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=138147)

**Concernant l'attente globale de l'oral**, il convient d'avoir à l'esprit que le jury tient compte – pour le dire de façon synthétique – à la fois du passé, du présent et du futur.

— L'attente première est évidemment celle de la compétence scientifique acquise. Il importe donc de soigner le choix des annexes fournies : toute pièce susceptible de légitimer l'expertise scientifique du candidat est dès lors bienvenue. À titre d'exemple, avoir suivi autrefois une unité d'enseignement universitaire en latin renforcé, en épigraphie ou encore en latin médiéval sont autant de points forts qu'un candidat doit mettre en avant dans son dossier et s'attendre à valoriser pendant l'entretien.

— Par ailleurs, le jury a pu apprécier la façon dont certains candidats ont su présenter les différentes formes d'activités pédagogiques qu'ils avaient eux-mêmes mises en place dans le domaine des langues anciennes durant l'année scolaire en cours ou écoulée. Précisons que le fait d'avoir déjà enseigné le latin ou le grec n'est pas une attente *sine qua non*, mais il faut à tout le moins montrer que l'on a pris connaissance des différentes pratiques en usage et des difficultés que rencontrent quotidiennement les professeurs de langues anciennes. La spécificité de cette épreuve est qu'elle s'adresse à des professeurs exerçant déjà leur métier, parfois depuis de longues années, et souvent avec dynamisme : le jury le sait. Il est alors pertinent de montrer que l'on peut se projeter dans le métier de professeur de lettres classiques.

— Enfin, il importe de savoir que le jury prend la responsabilité de certifier un enseignant susceptible d'enseigner les LCA de la cinquième à la terminale – ce que tous les candidats de cette première session n'avaient pas forcément envisagé. Les candidats doivent donc être en mesure de se projeter dans les programmes et les enjeux d'un autre cycle que celui qui est actuellement le leur, y compris dans ceux des examens.

### **Présentation du dossier**

Le jury a été frappé de l'inégalité des dossiers qui ont été présentés lors de cette première session, tant du point de vue de la nature du contenu que de celui la structure ou de la rigueur. Il convient de préciser que, en-dehors des documents indiqués par le BO (et rappelés dans le *vade-mecum*), le candidat n'est soumis à aucun « canon » dans la composition du dossier et jouit alors d'une grande liberté.

Ce qui est attendu, avant tout, c'est que le dossier témoigne, autant par sa présentation que par sa teneur, de l'engagement réel du candidat. Ce dossier constitue en effet par lui-même un premier support d'évaluation (une « première impression »). On ne saurait donc trop insister sur la nécessité d'une typographie rigoureuse, d'une présentation claire, agréable et efficace. Il est bon, par exemple, de privilégier, quand c'est possible, les présentations tabulaires plutôt que les longs passages strictement narratifs. Il est recommandé encore de rendre visible et compréhensible, par la mise en page, la nature et l'ordre des éléments (qu'il soit chronologique ou thématique), ainsi que la structure interne du mémoire (plans, numérotations, etc.), et les finalités exactes de chaque activité.

Au reste, comme l'indique le *vade-mecum*, les dix minutes de présentation ne sauraient être consacrées à la simple relecture du dossier (que le jury a déjà lu !). Là encore, les candidats disposent d'une certaine liberté : cette année, certains ont choisi de proposer un exemple de séquence complète, dont le jury a su d'ailleurs apprécier la cohérence ; d'autres se sont concentrés sur des aspects plus généraux de leur pratique (mettant en valeur la continuité d'une année sur l'autre avec un même groupe, ou l'interaction avec d'autres disciplines, etc.). Il n'est pas question de tout dire : les vingt minutes d'entretien qui suivent offrent également au candidat l'occasion d'enrichir et, le cas échéant, de compléter cette présentation.

## Défauts et maladroites

Les futurs candidats doivent avoir à l'esprit qu'il s'agit d'une certification en « langues *et* (nous soulignons) cultures de l'Antiquité ». Le jury attend naturellement que ces derniers fassent reconnaître des compétences dans tous les aspects de la discipline, au-delà du cas présenté.

Si la plupart des candidats sont arrivés avec un niveau académique honorable (et dans quelques cas tout à fait remarquable), il a été parfois constaté une maîtrise insuffisante de la langue latine ou grecque. Il convient de rappeler que le jury peut être amené à poser des questions de grammaire ou de (re)traduction, à propos d'un passage, tiré du dossier, et qui n'est pas forcément celui du texte présenté dans l'instant. D'une façon générale, il est tout à fait pertinent de produire spontanément des exemples concrets, des paradigmes (non pas en les « récitant », mais en montrant que l'on maîtrise les structures morpho-syntaxiques), ou des occurrences du point grammatical mis en jeu ; autant d'éléments qui permettent d'alimenter de façon tout à fait stimulante le dialogue avec les membres du jury.

De même, les acquis en civilisation sont parfois trop parcellaires : les connaissances du candidat ne doivent pas se limiter à celles qui sont mises en avant par l'activité pédagogique présentée dans le dossier ; l'entretien, plusieurs fois, a révélé certaines limites dans ce domaine, qui aurait pu être anticipées – qu'il s'agisse des connaissances historiques ou du cadre imposé sur ce point par les programmes en vigueur.

Le jury a pu regretter également l'approche trop théorique, pratiquement dépourvue de cas concrets, qu'ont pu présenter certains candidats (à propos d'une expérience personnelle ou dans le cadre d'un hypothétique projet pédagogique). Nous insistons sur le fait que le jury n'attend pas l'énoncé d'une quelconque méthode « officielle » : il s'agit bel et bien de présenter une (ou plusieurs) situation d'enseignement, en tenant compte de ce qu'elle comporte de difficultés, de dynamisme, d'écueils, etc.

Lors de cette première session, certains candidats ont également présenté des séquences, parfois très bien menées, mais qui relevaient plus immédiatement de l'enseignement du français, avec de rares éléments de culture latine, que de celui des « langues et cultures de l'Antiquité » à proprement parler. Certes, les travaux autour de l'étymologie de « l'Antiquité dans nos murs » et jusque dans la culture populaire sont tout à fait légitimes (et attendus) ; mais le candidat doit montrer *aussi* qu'il a compris et anticipé les enjeux liés aux programmes spécifiques des LCA. Comment faire apprendre les déclinaisons aux élèves naturellement rétifs ? Comment faire « passer » tel point de grammaire ? Quels mots de vocabulaire faire apprendre, et à quelle fin ? Quels sont les « blocages » les plus courants chez les élèves à un niveau donné ? Autant de questions que le jury a pu être amené à poser aux candidats – et auxquelles ceux-ci ont eu parfois bien du mal à répondre.

Ces quelques défauts mis à part, le jury a pu se féliciter, lors de cette première session, de prestations très riches et très dynamiques. Plusieurs candidats ont su non seulement faire valoir une pratique solide et réfléchie du métier, montrer qu'ils étaient capables de se projeter réellement dans leur nouvelle valence, mais également convaincre le jury de leur engagement tout spécifique et très sincère à l'égard des langues et culture de l'Antiquité.

L. D. et N. R.